

BULLETIN MUNICIPAL DE CONDAT

JUILLET 2023



MONTMORIN

L'importance de certains corps de bâtiments du village de Montmorin témoigne bien de la forte population qui l'occupa au milieu du XIXème siècle (102 habitants en 1846).

La présence typique et récurrente d'un coudert marque le centre du village.

En 1832, un moulin à vent fonctionnait à proximité de ce village.

Dans ce numéro :

Réalisations.....	page 2
Décisions.....	page 5
Ca se passe chez nous.....	page 6
Bon à savoir.....	page 14
Festivités- Animations.....	page 15
Annexes.....	page 18

REALISATIONS 2023

LE RESEAU D'EAU POTABLE

Travaux de sectorisation du réseau d'eau :

Considérant le rapport de l'étude diagnostic et patrimoniale du réseau d'eau potable émanant du bureau d'études Somival Ingénierie et afin de permettre le bon fonctionnement et un meilleur rendement du réseau d'alimentation en eau potable sur notre territoire, il est nécessaire de mettre en place de nouveaux compteurs de sectorisation, des vannes de sectionnement supplémentaires et de remplacer divers équipements spécifiques d'exploitation du réseau d'eau potable.

Pour ce faire, le devis de l'entreprise Christaud a été accepté pour un montant total HT de 18 013.13 € ainsi que le devis de Locaporte pour un montant total HT de 5 816.40 €. L'Agence de l'Eau apporte une subvention de 70 % et le Conseil Départemental de 10 %.

Ces travaux ont commencé en juin sur le secteur d'Echaffoy, Montcoudoux, la Begande et sont effectués par les agents communaux.

Vous comprendrez les coupures à répétition !

Demande d'adhésion au Syndicat d'Alimentation en Eau Potable du Bas Livradois :

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu la loi n° 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert obligatoire des compétences eau et assainissement ;

Considérant l'échéance du transfert obligatoire de compétences eau et assainissement à compter du 1^{er} janvier 2026 soit à la communauté de communes soit à un syndicat d'eau intra-communautaires ;

Considérant que le SIAEP du Bas Livradois renonce à la reconduction tacite de la convention signée le 3 février 2005 avec notre commune pour la vente d'eau potable ;

Sur proposition de Madame le Maire d'adhérer à un syndicat de proximité tel que le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du Bas Livradois, le Conseil Municipal a décidé de demander l'adhésion du service « eau » de notre commune au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du Bas Livradois (SIAEP) dont le siège est situé à Auzelles.

Travaux à MEYDAT :

AVANT



APRES



LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DU BOURG

Le projet de travaux pour **la rue des Mésanges au bourg** est enfin finalisé. Le bureau d'études choisi par le Conseil Municipal, Somival Ingénierie vient d'élaborer le dossier de consultation des entreprises afin de lancer l'appel d'offres. Ces travaux situés rue des Mésanges concernent : des travaux d'assainissement avec la mise en séparatif du réseau d'assainissement collectif sous la rue, des travaux d'alimentation en eau potable avec le renouvellement du réseau, des travaux réseaux secs avec les fouilles et fourreaux pour enfouissement des réseaux secs, ainsi qu'en dernier les travaux de réfection de la voirie puis l'aménagement de l'éclairage public de la rue pour un montant HT de 12 000 € pris en charge à 50 % par le SIEG – Territoire d'énergie 63.

Ces travaux devraient durer environ 4 mois avec un début d'exécution prévu en septembre 2023.

L'ECLAIRAGE PUBLIC

1. Optimisation des systèmes de gestion de l'éclairage public :

Le Conseil Municipal a accepté le projet de travaux établi par le SIEG comprenant l'optimisation des systèmes de gestion de l'éclairage public dans le cadre de TE63 Lauréat de l'appel à projet France Relance pour un montant HT de 780 €. Le SIEG prend en charge la réalisation des travaux en les finançant et demande à la commune un fonds de concours déduction faite de la subvention de France Relance (70 %) égal à 10 % du montant estimatif des travaux soit : 78 €

2. Modification des horaires d'extinction de l'éclairage public :

En 2017, dans un souci d'économie d'énergie, le Conseil Municipal avait décidé d'éteindre l'éclairage public nocturne sur la commune de minuit à 4 heures 30 du matin tous les jours de la semaine. Dans un souci d'optimisation des économies d'énergie, le Conseil Municipal a décidé de remodifier ces horaires et ainsi d'éteindre l'éclairage public sur toute la commune ainsi que le bourg, de 23 heures à 5 heures 30 du matin tous les jours de la semaine.

LA VOIRIE COMMUNALE

Comme chaque année, nous prévoyons au budget un programme de travaux de réfection de voirie. Cette année, les travaux concernent la 2^{ème} partie de la réfection de la voie communale VC2 ; la réfection cette fois s'effectuera **des villages du Sopt à La Perrerie**. L'avant-projet des travaux de voirie établi par M. Patrice Fraisse du service ADIT du Conseil Départemental s'élève à un montant prévisionnel H.T. de 56 050 € y compris honoraires. Nous avons déposé une demande de subvention DETR (30 %) auprès de la Préfecture du Puy-de-Dôme au titre des « grosses réparations de voirie » ainsi qu'une demande de subvention FIC (40 %) auprès du Conseil Départemental.

L'appel d'offres est lancé et les travaux sont prévus pour le mois d'octobre.

Aussi nous remercions chaleureusement les adjoints et les habitants volontaires qui ont réalisé le rebouchage de trous sur la voirie communale à l'aide d'enrobé à froid les jeudis 6 et 13 juillet.

LES BATIMENTS COMMUNAUX

Attachés à faire des économies d'énergie depuis plusieurs années déjà sur nos bâtiments communaux (pose de double vitrage, installation de programmateurs dans le bâtiment Mairie-Ecole, rénovation de la façade de la Mairie), nous voulons poursuivre cette démarche et augmenter la part de nos économies de façon substantielle.

Aussi nous lançons le projet de **rénovation thermique du bâtiment communal « Chez Marthe »** abritant une partie des services au public de notre commune tels que bar, tabac, restaurant, gaz, point poste, journaux. Ce projet de rénovation englobe le remplacement de la chaudière fuel par une chaudière à granulés de bois à production d'eau chaude ainsi que l'isolation thermique des combles et des surfaces périphériques.

Dans un premier temps, le Conseil Municipal opte pour le remplacement de la chaudière fuel et donc accepte le devis de l'entreprise SARL Giron à Vic le Comte pour un montant total HT de 29 000.16 €. Cette opération sera subventionnée par l'Etat (50 %) et l'ADEME (20 %) dans le cadre du programme Chaleur Livradois Forez porté par la Communauté de communes Ambert Livradois Forez.

De plus, lors des vérifications annuelles des installations électriques des bâtiments communaux, SOCOTEC préconise divers petits travaux de mise aux normes de l'électricité dans ces bâtiments. Le Conseil a approuvé le devis de l'entreprise TOPELEC 63 à Sauxillanges pour un montant HT de 2 322 € pour effectuer ces travaux. Une partie des travaux a déjà été réalisée.

LE MATERIEL

Le Conseil Municipal se trouve devant la nécessité de **renouveler le matériel usagé** ; en effet un des deux tracteurs acquis en 2002 est devenu vétuste. Afin d'assurer le déneigement dans de meilleures conditions et divers autres travaux, il décide d'acquérir un tracteur d'occasion d'une puissance de 130 CV et équipé d'une plaque SETRA permettant le montage de la lame de déneigement, pour un montant total TTC de 86 400 €. L'entreprise de vente de ce matériel accepte la reprise de l'ancien tracteur de marque Renault pour un montant TTC de 12 000 €. De plus, le Conseil demande auprès du Conseil Départemental une subvention au titre de l'acquisition de matériels de déneigement au taux de 50 % et un emprunt de 56 000 € contracté auprès du Crédit Agricole au taux de 4.05 % sur 7 ans viendra compléter cet investissement.

De plus, le Conseil Municipal a décidé d'acquérir une étrave de marque Arvel et des chaines à neige de marque Pewag. Les devis établis par l'Ets Maillet à St Ferréol des Cotes s'élèvent à un montant total HT de 22 500 €. Le Conseil Départemental a été sollicité pour une subvention au titre de l'acquisition de matériels de déneigement à hauteur de 80 %.

AU CIMETIERE

Le columbarium situé au fond du cimetière, composé de six cases a été aménagé en 2012 par l'entreprise Tardif et celui-ci est d'ores et déjà complet. Afin d'agrandir ce columbarium, le Conseil a décidé la fourniture et la pose d'un deuxième columbarium de trois cases ainsi que l'installation de sept cavurnes. Il accepte donc le devis des pompes funèbres Tardif à Issoire pour un montant total TTC de 8 405.06 €.

Le nouveau columbarium et les cavurnes seront installés en 2024.

DECISIONS 2023

VOTE DU TAUX D'IMPOSITION 2023 DES TAXES DIRECTES LOCALES (délibération)

« Madame le Maire informe le Conseil Municipal que les communes peuvent, pour 2023, à nouveau voter un taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

Vu le code général des impôts, notamment ses articles 1636 b sexies et suivants,

Vu la loi n°2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020, son article 16,
Vu l'état de notification des bases d'imposition des taxes directes locales,
Vu le budget primitif voté par délibération du Conseil Municipal du 04/04/2023,

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

-DECIDE d'appliquer en 2023 les taux d'imposition des taxes directes locales ci-après :

TAXES	TAUX
Taxe foncière (bâti)	32.48 % (12 % + 20.48 %)
Taxe foncière (non bâti)	55 %
Taxe d'habitation	7.50 %

-CHARGE Madame le Maire de notifier ces décisions aux services préfectoraux. »

TAXE D'AMENAGEMENT (délibération)

« Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'en date du 26 septembre 2022, le Conseil Municipal avait décidé de reverser partiellement la taxe d'aménagement à la Communauté de communes Ambert Livradois Forez suite à l'article 109 de la LFI pour 2022 rendant obligatoire ce reversement. La 2^{ème} Loi de finances rectificative du 1^{er} décembre 2022 supprime le caractère obligatoire du partage de la taxe d'aménagement. Aussi le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur cette décision.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

-DECIDE d'abroger la décision de reversement partiel du montant de la taxe d'aménagement perçue par la commune à la Communauté de communes Ambert Livradois Forez à compter du 1^{er} janvier 2023 ;

-AUTORISE Madame le Maire à signer toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération. »

CA SE PASSE CHEZ NOUS !

COMPTE RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE SUR L'EAU LE 21 AVRIL 2023



CONDAT
LÈS-MONTBOISSIER

Mieux
comprendre les
enjeux de l'eau
pour notre
commune

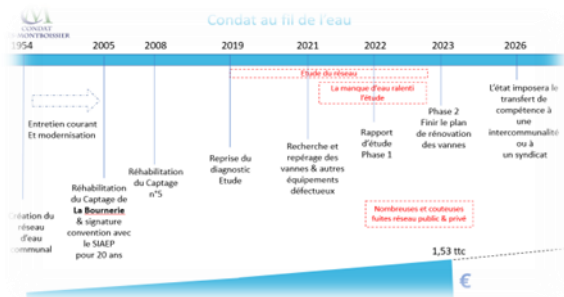


Ce que nous souhaitons aborder avec vous ce soir

Les difficultés que nous rencontrons pour accéder à l'eau potable, mais surtout les solutions mises en place.

L'obligation gouvernementale qui va imposer aux communes le transfert de compétence de la gestion de l'eau à l'intercommunalité ou vers un syndicat si l'en existe un.

40 Condatois se sont déplacés en ce vendredi soir pour participer à une réunion d'information publique sur l'eau. Nous nous sommes remémoré l'excellent travail de nos aînés lors de la construction du réseau au siècle dernier pour mieux comprendre les problématiques actuelles et les enjeux futurs.



Transférer la compétence de l'eau mais à qui ?

Syndicat de l'eau du bas Livradois

- Condat est déjà alimenté partiellement par ce Syndicat depuis 2005

Le bourg de CONDAT :
Vallières
La Bournerie

Les Epines
Genettes
Pissis

- Nous connaissons leurs moyens
- Nous connaissons leur service et le cout de l'eau
- Ils sont déjà intervenus lorsque nous avons eu de grandes difficultés

Le futur de l'eau c'est aussi une obligation de l'Etat qui impose aux communes de confier la gestion de l'eau à une intercommunalité ou à un syndicat de l'eau. Ce qui est actuellement le cas avec le SIEP Bas Livradois pour une grande partie de la commune.

L'assemblée a manifesté un grand intérêt en posant moult question quant à la situation de l'eau, sur les solutions actuelles et celles envisagées. Tout le monde s'est accordé sur les principes de précaution, de prévention, de vigilance afin de limiter les risques supplémentaires de fuites et de surconsommation.

Dans un futur proche, l'équipe Municipale proposera une visite collective d'une partie des installations d'eau assortie d'explications pour mieux comprendre le fonctionnement, la maintenance réalisée par nos agents et les investissements nécessaires.

Le pot de l'amitié a clôturé cette réunion où les échanges ont été nombreux et constructifs. *Pierre Gruyelle*



A L'ECOLE

Ca y est nos petits écoliers ont rangé leurs cartables pour des vacances bien méritées vu les nombreuses activités faites.

Le 26 janvier, les enfants de Condat ont passé **une journée à Prabouré** vers Saint Anthème. Au programme : balade en raquettes, descentes vertigineuses en luges ; chocolat chaud et batailles de boules de neige évidemment ! (photo)



A la veille des vacances de février, les grands d'Echandelys sont venus partager **une journée "jeux de société"** agrémentée d'une dégustation de crêpes confectionnées par leurs soins. *(photo)*



Un loto organisé par l'Association des Parents d'Elèves afin d'aider à financer des activités au cours du voyage scolaire a eu lieu à Echandelys le 12 mars.

Le 14 mars, les enfants sont allés à **Saint Germain l'Herm** pour la deuxième projection de 5 courts métrages des Cinématernelles intitulé "en attendant la neige".

Le 7 avril, les maîtresses ont proposé aux élèves du RPI de célébrer **leur 100^{ème} jour d'école** par le biais de nombreux défis relever avec brio par TOUS les élèves puisqu'ils ont tous obtenus leur diplôme des 100 jours ! *(photo)*



Le 4 mai, Claire Guetta, une animatrice du Parc Régional du Livradois Forez, est intervenue auprès des enfants du RPI pour **observer les divers insectes vivants** dans notre environnement. Ce fut l'occasion de pique-niquer et de jouer au verger communal. *(photo)*



Pour enrichir leurs connaissances sur les insectes, les enfants du RPI sont partis 3 jours et surtout 2 nuits en **classe découverte** au Domaine de la Planche du côté de Viscomtat (canton de Thiers). *(photo)*



Pour la dernière sortie USEP de l'année, les enfants de Condat ont fait de nombreuses **activités aquatiques** à la piscine d'Ambert. *(photo)*



L'auteure-illustratrice, Cécile Gambini, est venue en classe pour présenter son métier. Les enfants ont créé leurs propres personnages.

Elle était présente à **la fête du livre jeunesse et des jeux** qui a eu lieu le samedi 3 juin à Condat.

Le 6 juin, les enfants sont allés à Saint Germain l'Herm pour regarder 3 courts métrages intitulés "la baleine et l'escargote". *(photo)*



Pour clôturer **leur projet sur les insectes**, le 29 juin, Claire Guetta est revenue proposer de nombreux ateliers aux enfants du RPI.

Le 30 juin un après-midi **kermesse** a eu lieu à Echandelys cette année ; suivi le soir, d'un magnifique spectacle préparé et interprété par les élèves et mis en scène par les maîtresses. *(photo)*



Bonnes vacances à tous ! *David Pomel*

VOYAGE SCOLAIRE

Les élèves de notre école ont pu cette année effectuer un voyage scolaire du 10 au 12 mai 2023 à Viscomtat et Aubusson. Au vu du coût de l'hébergement en pension complète de 3 jours pour 17 élèves et du transport, l'école a obtenu une participation de chaque municipalité à part égale ainsi que de l'Association des Parents d'Elèves afin d'alléger le coût de ce voyage.

La commune de Condat a pris en charge une partie du coût du voyage scolaire à hauteur de 1 742.50 € TTC pour l'hébergement et 420 € TTC pour le transport.

Un joli petit livre retrace en photos ce séjour en classe de découverte de nos petits élèves !

INSCRIPTION AUX TRANSPORTS SCOLAIRES

Inscrivez votre enfant aux transports scolaires **avant le 19 juillet 2023** sur le site laregionvoustransporte.fr !

COURSE CYCLISTE

De passage à Condat le lundi 5 juin, **le Critérium du Dauphiné** a fait le plaisir de tous, surtout des petits élèves de notre école !



COLLECTE DES DECHETS LE LONG DE LA RD 39- JOURNEE D'ACTION CITOYENNE

En début de matinée de ce samedi 11 Mars, le temps n'était pas de la partie.

Du coup, 2 fois moins de bénévoles que l'an dernier se sont réunis à la salle des fêtes pour débiter l'action.

Ainsi les 8 bénévoles ont tout de même parcouru la D39 depuis La Vernière jusqu'à Condat.

Ils ont pu prélever des déchets sur les 2 rives de la route. Ce qui est troublant c'est la nature de ces déchets et le soin apporté parfois dans la dépose de ceux-ci dans le ravin donnant sur la rivière.

Ainsi, 197 KG d'ordures ont été empêchés de tomber dans la rivière l'ASTROU, en majorité des déchets liés à l'alimentation

La nature, les rivières, les poissons, les océans sont reconnaissants de cette action. Pierre GRUYELLE

Vous nous avez suivi lors de nos 2 premières actions de ramassage de déchets sauvages sur la D39 et nous vous en remercions. Cette année nous allons monter d'un cran dans l'action. En effet sur notre commune un versant est fortement souillé et il faut nettoyer. Ferraille, plastique, électroménager etc etc. sont à extraire de ce lieu donnant directement dans le cours d'eau en contrebas.

Nous avons prévu un camion, un grappin et d'autres matériels pour remonter et évacuer une grande quantité de déchets. Il nous faudra de la main d'œuvre.

*Notez d'ores et déjà sur votre calendrier que **le samedi 28 octobre 2023** nous nous rejoindrons sur place pour ce nettoyage d'ampleur.*

Nous reviendrons vers vous avec les détails nécessaires pour que vous participiez à cette action collective au seul bénéfice de notre commune et surtout de la nature.

Merci par avance.

L'équipe Municipale

Vous empruntez régulièrement ou occasionnellement la route D39 entre Sauxillanges et Echandelys?
Tous ces déchets sur les bas-côtés et dans les fossés vous déplaisent?
La nature, les rivières, les océans et les poissons sont bien de votre avis !
Agir, c'est facile: rejoignez- nous pour une journée d'action citoyenne le

Samedi 11 mars 2023

Rdv Salle des fêtes

2ème Edition

de

CONDAT-LES-MONTBOISSIER

Café d'accueil à 08h00
(Départ ramassage à 8h30)
Pot de l'Amitié à 12h
(Avec pesée de la collecte)

Renseignements et infos
Christelle au 06.77.79.67.82
ou Sarah au 06.83.91.18.25
ou Pierre au 06.62.62.13.33

IPNS/Ne pas jeter sur la voie publique

Merci de prendre vos gants et vos gilets jaunes



MA COMMUNE AU NATUREL

Plus que fleurir villes et villages, cette action du Département vise à encourager, récompenser et accompagner les communes engagées dans **des actions pour améliorer le cadre de vie** des habitants, protéger et respecter l'environnement, favoriser la cohésion sociale, contribuant à rendre notre territoire plus accueillant et attractif. Un fleurissement orne notre petit bourg devant la boulangerie, devant le restaurant autour du dépôt de gaz, autour de l'église et au verger communal.

Notre commune sera visitée par le jury le 27 juillet à 16 h 30.

LE COMITE DE JUMELAGE DU PAYS DE SAUXILLANGES

Le Conseil Municipal a décidé qu'il serait intéressant d'adhérer au Comité de Jumelage du Pays de Sauxillanges - Mairie de Sauxillanges qui permet à nos petites communes **d'échanger avec un village d'un autre pays** notamment l'Italie et de favoriser des rencontres. Cette adhésion au Comité de Jumelage du Pays de Sauxillanges s'élève à un montant de 100 € pour l'année 2023.

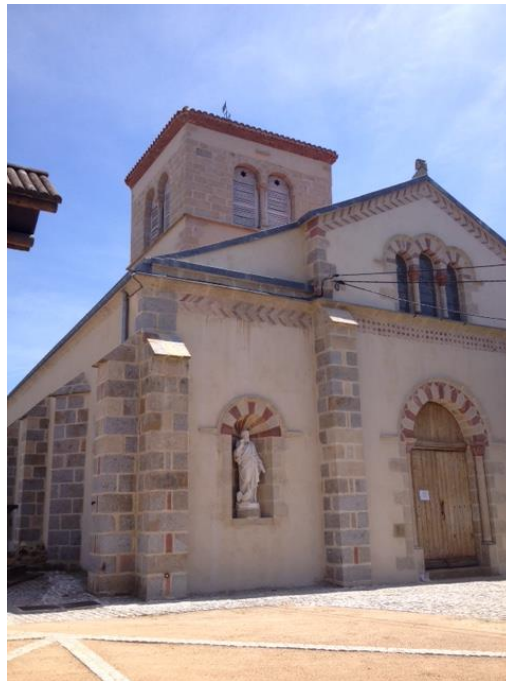
Toute personne intéressée par ces échanges peut se rapprocher soit du comité de jumelage soit de la Mairie de Condat !

LABEL « FONDATION DU PATRIMOINE »

L'appel à la souscription auprès de la Fondation du Patrimoine (outre la mobilisation des habitants et autres acteurs économiques locaux) permet de mobiliser le mécénat populaire et la générosité publique en faveur de projets de sauvegarde du patrimoine public ou associatif. Notre commune avait ouvert une souscription auprès de cette fondation au moment des travaux de restauration de notre église : 23 159 € ont été récoltés par ce biais. Pour rappel, les travaux réalisés de 2011 à 2019 par les entreprises Tixier et Viillard ont concerné la consolidation des voutes et murs, la réfection des façades et du clocher, la réfection des toitures ainsi que la rénovation des statues extérieures.

La municipalité de Beaumont a accueilli le vendredi 3 février 2023 la remise des labels de la Fondation du Patrimoine ; une plaque a été remise à M. Patrick Sicard, conseiller municipal représentant le Maire de Condat afin de récompenser notre commune pour les travaux colossaux de sauvegarde de notre église.

Cette plaque apposée sur le mur de l'église symbolise le sauvetage et la valorisation de notre Patrimoine.



UN BOUCHER A CONDAT

C'est avec plaisir que nous accueillons, depuis le début d'année, la maison CHALLIER (boucher, charcutier, traiteur) qui s'installe avec son camion **tous les JEUDIS après-midi de 14 h à 18 h** sur la place de Condat devant la salle des fêtes.

Contact : www.mgeb.fr - 1 rue de Brioude - 63500 Issoire - Tel : 04.73.89.21.21- click&collect - livraison gratuite

ATTENTION !

ON RETROUVE BEAUCOUP
TROP DE LINGETTES DE NETTOYAGE
QUI COLMATENT LE LIT D'INFILTRATION
DE LA STATION D'EPURATION.

CET ENTASSEMENT DE LINGETTES FAIT
SORTIR LES BACHEES
ET BOUCHER LES TUYAUX ;
SI LE PROBLEME DES LINGETTES PERSISTE,
NOUS DEVRONS FAIRE INTERVENIR UNE
ENTREPRISE (UN COUT SUPPLEMENTAIRE
POUR LA COMMUNE) ET NOUS SERIONS DANS
L'OBLIGATION D'AUGMENTER LA TAXE
D'ASSAINISSEMENT !

**NE DEVERSEZ PLUS DE LINGETTES DE
NETTOYAGE DANS LES TOILETTES !**
LA STATION D'EPURATION N'EST PAS UNE POUBELLE !

GESTION DES DECHETS

De la part du service Déchets de la communauté de communes Ambert Livradois Forez :

- **Demandez le programme ! Agenda saisonnier juin juillet août**

Au programme pour les mois de juin, juillet et août, **des activités ludiques pour petits et grands sur la thématique des déchets** : formations « J'adopte un composteur » et « Jardinage au naturel », ateliers faire soi-

même (cosmétiques, emballages alimentaires réutilisables, produits ménagers, couture, ...), ateliers de bricolage, vide-dressing d'été...

Et nos conseils de saison, par Jean Trietout, le trieur fou d'Ambert Livradois Forez, que vous retrouverez sur notre page Facebook [L'info déchets Ambert Livradois Forez](#) !

Nous vous l'avons fait parvenir en papier, en voici [la version numérique](#).

- **Réorganisation de la collecte : aménagement des points de collecte**

Comme chacun l'a vu, les agents du service Déchets ont distribué dans un temps éclair (2 mois) plus de 2350 bacs jaunes sur le territoire.

Les premiers résultats observés sont très bons : moins d'ordures ménagères (13.5 tonnes en moins par semaine), plus de tri collecté (9 tonnes en plus).

- **Erreurs de tri : infos**

Attention, la qualité du tri dans nos bacs jaunes n'est pas toujours parfaite ... Quelques petites erreurs commises par chacun d'entre nous, mais aussi surtout beaucoup d'incivisme de la part de certains qui polluent le tri (de qualité) réalisé par la majorité.

Une information importante à diffuser :

Attention, mouchoirs et essuie-tout ne vont pas dans le bac jaune !

Les mouchoirs, serviettes en papier, essuie-tout ne sont pas des « papiers » recyclables. On les appelle « papiers » mais en fait ce sont des « textiles sanitaires » et ne se recyclent pas ...

Vous pouvez les jeter dans votre composteur, les vers de terre les dégraderont !

Sinon, ils doivent se jeter dans les ordures ménagères (bacs verts).

Le saviez-vous ? Ces textiles dits « sanitaires », jetables, sont des déchets évitables puisqu'ils ont leur alternative zéro déchet : mouchoirs en tissu, essuie-tout lavable, serviettes de table.

- **Compostage biodéchets alimentaires : En route pour le 1^{er} janvier 2024 !**

Le 1^{er} janvier 2024 le tri des biodéchets alimentaires sera obligatoire. Nous devons proposer une solution pour chaque foyer !

* Pour les foyers disposant d'un jardin, ils peuvent **adopter un composteur individuel de jardin gratuitement**. Les adoptions de composteurs explosent, déjà 424 à mai 2023 (503 en 2022 au total).

* Pour les foyers habitant dans le bourg et ne disposant pas de jardin (même s'il n'y en a qu'un), **un composteur collectif doit être mis à leur disposition**. 42 communes ont installé un (ou plusieurs) composteurs collectifs dans leur bourg dont 1 à Condat !

FESTIVITES - ANIMATIONS

Fête du livre jeunesse et des jeux

Samedi 3 juin 2023 a eu lieu à Condat la 2^{ème} Fête du livre jeunesse et du jeu. Un événement porté par l'ADACL de Saint-Germain- l'Herm et soutenu par les 2 communes de Condat-lès-Montboissier et Echandelys.

Malgré un temps très maussade, la fréquentation a été plus élevée que l'année dernière. Une très belle programmation offerte aux plus petits et plus grands : salon des auteurs, illustrateurs et éditeurs ; librairie ambulante « la P'tite Roberte », réalité virtuelle, musée numérique, jeux en bois, jeux de société avec la présence de l'Association Rêve de jeux d'Echandelys, lectures pour les plus petits grâce aux médiathécaires de la Communauté de Communes ALF...

Un beau spectacle « Le voyage de Léa » de la compagnie Le Phare à Son a émerveillé la centaine d'enfants et d'adultes présents et un concert de la batucada de la Lampisterie a clos la journée sous la pluie !

Les organisateurs et les 25 bénévoles qui ont participé sont ravis et vous donnent rendez-vous l'année prochaine à Echandelys pour la nouvelle édition ! *Christelle Vautrin*



Plantation collective

Depuis le mois de mars, vous avez pu constater l'embellissement des parterres devant la boulangerie de Condat.

Après la plantation d'un verger communal en 2021 et dans le cadre de l'aide en faveur de la nature « ordinaire » du Parc Naturel Régional du Livradois Forez, la commune a souhaité fleurir certaines zones du bourg.

Grâce à la participation d'habitants et d'élus, des plantes locales, adaptées à notre territoire, en provenance de la pépinière de Cunlhat « Brin d'herbes » ont été plantées devant la boulangerie, l'église et vers le restaurant chez Marthe.

La municipalité souhaite pouvoir continuer à travailler dans ce sens et a pour objectif l'aménagement d'une zone humide près du verger. *Christelle Vautrin*



ANIMATIONS DE L'ETE

Vendredi 7 juillet 2023 : Fête des Habitants de Condat, auberge espagnole et ambiance musicale !

Samedi 5 août 2023 : Fête de Condat avec le concours de pétanque à 14 h, les jeux gonflables pour enfants puis Barbecn'roll et 2 groupes en concert à partir de 19h : « Dan-O-Sonic » et les « Cool Cats ». Messe à 11 h le dimanche 6 août.

ANNEXES

PRESERVER LES COURS D'EAU

Vous trouverez en pièce jointe une affiche de communication pour promouvoir l'application DRYRIVERS sur le territoire. Usagers, habitants, promeneurs, pêcheurs, ... tout le monde est susceptible de contribuer à la collecte d'informations sur le niveau des cours d'eau !

PERMANENCES DELOCALISEES ET GRATUITES DU CLIC

NON AU BRULAGE DES DECHETS VEGETAUX

RESTO COLLEGE TARIFICATION SOLIDAIRE



Pour information : Les ruelles de notre petit village sont de plus en plus souillées par les déjections canines. Dans un souci de prévention, il nous paraît important de sensibiliser les propriétaires de chiens à ce désagrément afin de concilier la promenade de leur animal de compagnie et le respect de la propreté des lieux publics. En vous remerciant !